

Correspondances ethno-patronymiques et parenté plaisantante : une problématique d'intégration à large échelle

par A. Raphaël NDIAYE*

L'Afrique est constellée de micro-Etats et a achevé de convaincre, par les impasses qu'elle a accumulées, de l'impossibilité de fructifier positivement sa balkanisation. Pour chaque pays pris isolément les tares, nombreuses, se rapportent aux ressources naturelles, aux populations, aux marchés, aux infrastructures et superstructures, etc.

L'affirmation d'une volonté d'unification pour mettre ensemble les ressources et les destins... s'est traduite par la création d'un nombre appréciable d'institutions sous-régionales, régionales et même continentale⁽¹⁾. Cependant, des institutions entraînent des

**environnement africain
n° 31-32
vol VIII, 3-4
enda, dakar, 1992**

* Chercheur à Enda TM.

(1) Citons-en quelques-uns: UDEAC (Union des Etats d'Afrique centrale), CEAO (Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest), Conseil de l'Entente, CEDEAO (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest), CEEAC (Commnauté économique des Etats de l'Afrique centrale), ICA (Institut culturel africain), OUA...

coûts de gestion élevés, lorsque leur efficacité reste plus que jamais douteuse. Les échanges interafricains demeurent presque ici significatifs - de l'ordre de 6% de l'ensemble⁽²⁾ des échanges extérieurs des pays africains nous disent Georges NGANGO et Bruno BEKOLO-EBE (cf note 2) - et la crise mondiale frappe l'Afrique de plein fouet en faisant douter du lendemain. "Nulle part ailleurs la crise n'a eu autant d'effets désastreux que sur le continent africain ; celui-ci offre en effet, depuis 1973, le tableau désolant d'un continent où les déséquilibres ont atteint une telle ampleur que l'ensemble des économies, à quelques rares exceptions près, se sont durablement installées dans un mouvement de régression qui semble irrémédiable"(2).

Les impasses des micro-Etats comme des institutions sous-régionales et régionales de coopération appelaient déjà la relance d'un nouvel esprit d'intégration et plus de hardiesse dans sa mise en œuvre. Mais comme si rien ne pressait, on pensait pouvoir prendre son temps. Or l'annonce de l'unification européenne de 1993 est venue tonner comme un coup de semonce dans la conscience politique africaine. Il faut aller plus avant dans l'intégration africaine et mieux la fonder. Dans la mobilisation de la dimension culturelle qu'une telle démarche a connue, on peut interroger positivement, nous semble-t-il, les solidarités familiales et les relations d'ethnicité et plus précisément les correspondances ethno-patronymiques et la parenté plaisantante (voir page 110), malgré la mosaïque des ethnies et la force des courants d'exclusion qui les traversent aujourd'hui.

Fonder l'unité africaine

La volonté d'intégration, notamment avec les institutions régionales et sous-régionales de coopération, s'est appuyée sur

⁽²⁾ NGANGO, Georges et BEKOLO-EBE, Bruno: "*Crise économique et impératif d'unité en Afrique*". In *Présence Africaine* n° 149/150 1er et 2ème trimestres 1989, pp 51-67.

une argumentation d'ordre économique. Elle a cependant été largement fondée par l'affirmation d'une certaine unité culturelle de l'Afrique noire en particulier. Anthropologues, historiens, linguistes, littéraires, idéologues, politiques... se sont tous évertués à démontrer, à des degrés divers, cette unité posée quelquefois même comme une hypothèse de travail devant guider la recherche en raison de son enjeu.

Les anthropologues FROBENUIS, BAUMANN, WESTERMANN et MURDOCK se sont attaqués à la mosaïque des cultures africaines pour tenter de les grouper, en développant, nous dit MAQUET, Jacques, des classifications fondées sur des critères géographiques ou **historiques**, alors que HERSKOVITS tentera de faire ressortir des aires **culturelles** et que Denise Paulme s'appuiera sur une **approche sociologique** combinée à une certaine profondeur historique (MAQUET, J.; 1962, p. 14).

Pour sa part Maquet regroupe les cultures concrètes de l'Afrique sub-saharienne en quelques civilisations, à partir de ce qu'il croit commun et essentiel à ces différentes cultures. C'est ainsi qu'il distingue six civilisations: celle de l'arc, des clairières, des greniers, de la lance, des cités et des industries.⁽³⁾

La recherche historique s'est attachée également à faire ressortir une réelle unité africaine, d'abord en corrigeant l'histoire coloniale et ses errements; ensuite en s'attachant à développer une lecture intelligible, cohérente et complète de l'histoire du continent. Il s'agit de donner aux Africains des références historiques solides et de leur permettre de recouvrer et de développer une véritable conscience historique. Les repères significatifs sont nombreux et importants, l'un des principaux est l'Histoire générale de l'Afrique de l'Unesco dont la traduction en poular ou foulfouldé a déjà commencé.

⁽³⁾ (3) Voir son ouvrage consacré à cette classification : **Afrique les civilisations noires**. Paris, Horizons de France, 1962, 288 p.

A la mosaïque des entités ethno-culturelles africaines, correspond celle des langues traditionnelles, estimées en Afrique intertropicale à 1250, soit plus du quart des langues du monde. Bien qu'il existe parmi elles des langues véhiculaires qui facilitent la communication, la recherche linguiste s'est interrogée très tôt sur les possibilités de regrouper logiquement l'ensemble des langues en quelques familles. Ces regroupements, malgré les difficultés qui s'attachent à l'établissement d'une méthode universelle de classification typologique des langues, se sont appuyés en les combinant à des degrés divers sur des critères géographiques, lexicaux, morphologiques, phonologiques, phonétiques ou syntaxiques. La plupart des langues africaines sont ainsi regroupées dans la famille dite *Congo-Kordofan* ou *Niger-Kordofan* (cf Delafosse 1924 ; De Tressan 1933 ; HOUIS, Maurice 1958...) dont l'une des deux branches se subdivise en six groupes : **Ouest-atlantique, Mandé, Voltaïque Kwa, Benue-congo, Adamawa-Ubangi.**⁽⁴⁾

Certains chercheurs comme DIOP, Cheikh Anta et OBENGA, Théophile affirment l'existence d'une parenté génétique entre ces langues et l'égyptien pharaonique qu'ils considèrent comme la proto-langue de l'Afrique noire, à l'instar de l'indo-européen pour les langues de l'Europe.

Le monde littéraire n'est pas demeuré en reste dans cette volonté de fonder l'unité culturelle africaine. Congrès et festivals (Paris Sorbonne 1956, Rome 1959, Dakar 1966, Lagos 1977) se sont succédés et ont permis d'affirmer sur la scène internationale l'existence d'une littérature africaine, plus largement nègre d'expression française, anglaise ou lusophone, bien ancrée par

⁽⁴⁾ (4) Les langues en Afrique: carte commentée par A. Coupeuz, chef de la section de linguistique africaine, Musée royal de l'Afrique centrale, Tervuren (Belgique), cité dans *Le courrier. Afrique -Caraïbes -Pacifique -Communauté européenne* n° 119 janvier -février 1990, pp 48-50. Il serait intéressant de recouper les classifications des anthropologues et celles des linguistes pour vérifier leur niveau de superposition.

ailleurs sur les littératures orales des ethnocultures d'origine⁽⁵⁾. D'où la naissance d'un mouvement comme la négritude, devenue en même temps une idéologie de combat du fait de la dimension politique que certains de ses théoriciens lui ont conférée, Senghor en particulier.

Sur ce terrain politique elle a eu pour pendant le **panafricanisme** qui a affirmé l'unité de l'Afrique, à la fois comme réalité culturelle et projet politique.

Voilà pourquoi DIOP, Cheikh Anta qui a combiné à la fois l'argument anthropologique, historique, linguistique et économique peut dire dans son ouvrage: *Les fondements économiques et culturels d'un Etat fédéral d'Afrique noire*⁽⁶⁾ que la conscience historique africaine est dûment restaurée et l'unité historique démontrée; qu'il existe un fond linguistique commun, marquant l'unité des langues constituées en une famille aussi homogène que celle des langues indo-européennes, qu'autant l'organisation de la famille africaine précoloniale, celle de l'Etat, les conceptions philosophiques et morales, etc. indiquent "... une unité culturelle évidente découlant d'une précédente adaptation similaire aux mêmes conditions matérielles d'existence".

La bataille pour l'unité n'est pas gagnée pour autant. Le discours et la pratique politiques ne sont pas suffisamment articulés aux fondements culturels que la recherche scientifique a contribué à établir. A titre d'exemple on ne voit pas apparaître un programme d'action culturel, destiné à favoriser l'émergence d'une *conscience culturelle* à l'échelle de la CEAO ou de la CEDEAO et en appui au programme économique de ces deux

⁽⁵⁾ L'émergence depuis quelques années du concept de littératures nationales en référence à nos micro-Etats issus des indépendances est considérée et ressentie par beaucoup comme une volonté d'instaurer une balkanisation littéraire et plus largement culturelle de l'Afrique. Cf la communication de Lilyan Kesteloot à la biennale de Dakar en décembre 1990: *Négritude, littératures nationales et intégration culturelle: des mots et des idéologies*. 5 p. dactylo

⁽⁶⁾ Présence Africaine, Paris, 1974.

organisations⁽⁷⁾.

Il continue de manquer ce que OBENGA, Théophile appelle un *esprit culturel* qui devrait, de son point de vue, nourrir et mouvoir un développement véritable.

"Un développement véritable est toujours mu et nourri constamment du dedans, par un "esprit culturel", un idéal, une métaphysique, c'est-à-dire, plus simplement, mais plus prosaïquement, par une pulpe vivante d'idées, de croyances, d'ambitions, de thématisations inlassablement imaginées qui propulsent ainsi le développement dans le temps et dans l'espace. Autrement dit, l'humanité africaine ne sera sur le chemin du développement véritable que lorsqu'elle confirmera sa capacité à faire l'histoire, c'est-à-dire à se concevoir à partir de possibles propres aux civilisations africaines en tenant compte des besoins essentiels du continent..." pp. 5-6.⁽⁸⁾

Bien entendu, ce sera également en interdépendance avec le reste du monde et en particulier avec l'Occident, de l'avis de l'autre puissance motrice du développement mondial.

A l'instar d'OBENGA, beaucoup d'autres contributeurs ont apporté leur pierre à la réflexion sur les fondements culturels de l'intégration africaine et de ce point de vue, la *Biennale de Dakar* en décembre 1990 et son colloque sur les *aires culturelles* a sans doute été l'un des derniers développements majeurs de cette réflexion⁽⁹⁾.

⁽⁷⁾ Il existe cependant une coupe de la CEDEAO. Malheureusement l'organisation des compétitions sportives auxquelles elle donne lieu ne s'accompagne pas d'une campagne d'information sur cette institution et encore moins d'un ensemble de manifestations culturelles.

⁽⁸⁾ Communication de l'auteur au colloque **Aires culturelles et Création littéraire en Afrique**, sous-thème: **Culture et intégration africaine (fondements culturels du Panafricanisme)**, Dakar 12-18 décembre 1990, 21 p, dactyl.

⁽⁹⁾ Des hommes politiques ont promis de se saisir des conclusions du colloque pour développer des programmes politiques appropriés.

C'est en nous inscrivant dans cette mouvance que nous abordons cette double réalité culturelle si profondément vécue : les correspondances ethno-patronymiques et la parenté plaisantante, la seconde étant, de l'avis du Dr MARIKO, K.A. *le principal fondement culturel du panafricanisme*⁽¹⁰⁾.

Les correspondances patronymiques

Dans un article intitulé *Mythe et organisation sociale au Soudan français* paru dans le *Journal de la Société des Africanistes*, tome xxv, fascicules I et II en 1955, pp. 39-76, DIETERLEN, Germaine rapporte un fait qui avait beaucoup étonné les chercheurs ethnologues français et qui était demeuré sans explication à leurs yeux : les changements de noms d'individus venant se fixer loin de leur pays d'origine. L'auteur notait ainsi "...qu'un Haoussa venant s'établir en pays Mandé prendra le nom de Traoré, qu'un Dogon y sera salué du nom de Keita" (p 42).

Ici donc c'est l'ethnie d'appartenance qui détermine le nom qu'on s'approprie.

On peut observer aussi une autre démarche : à la faveur d'un déplacement loin du pays d'origine, on change de patronyme ou bien on accole un second patronyme au sien. Ainsi un Traoré venant se fixer au Sénégal se fera-t-il appeler *Diop* ou *Traoré-Diop*. De même un Kane du Sénégal allant se fixer au Mali pourrait devenir *Diallo* ou *Kane-Diallo*.

Cette double réalité largement et profondément vécue s'explique par l'existence de correspondances patronymiques dont on ne mesure peut-être pas suffisamment la portée.

Ethnies et patronymes

L'enquête de DIETERLEN établit la filiation de 30 familles à 22 patronymes. A chaque patronyme correspond une ou plusieurs

⁽¹⁰⁾ Cf la communication de l'auteur au colloque de la Biennale sur : *La parenté à plaisanteries comme facteur d'intégration sociale en Afrique occidentale*.

"familles" qui sont en réalité une ou plusieurs ethnies. Ces "familles" " considérées comme ayant leur souche au Mandé ont essaimé sur un très large espace en Afrique Noire et relèvent d'une origine commune." (p 40). On compte 5 familles Masare ou Keita, 5 familles de marabouts : Béréte, Touré, Haydara, Fofana, Saganogo, 16 familles de "captifs nobles", alliés volontaires des Keita : Traoré, Koné, Kamara ou Doumbia, Kourouma, Magasouba, Dansouba, Koulibali, Dagnogo, Dyara, Dante, Dougonno, Sogore (ou Kanté) Diallo, Diakité, Sidibé, Sangaré.

A ces "familles" sont rattachés de nombreux groupes ethniques : Ceux de langue mandingue d'abord (Malinke, Bambara, Dyoula ou Khassonké), "... mais encore la plupart des populations du Sénégal, du Soudan (Mali), de la Côte d'Ivoire, du Togo, etc. La liste qui suit, non exhaustive, donne un premier aperçu de leur extension.

"... sont des Keita : les Kissi, les Dogon, les Toma, les Guerzé, les Lobi, les Mandé, les Baoulé ;
sont des Keita et des Traoré : les Ouolof ;
sont des Traoré : les Mossi, les Haoussa, les Samogo, les Senoufo, les Gouro, les Sérères ;
sont des Traoré et des Koné : les Koniagui et Bassari, les *Boboble* et les *Bobofi* ;
sont des Koné : les Minianka ;
sont des Koné et des Kamara : les Baga ;
sont des Kamara (ou Doumbia) : les Kabré, les Sosso ;
sont des Kourouma, les Kouroumba du Haut Yatenga."

De leur côté, les Peuls des quatre grandes familles Diallo, Diakité, Sangaré et Sidibé reconnaissent un lien avec le Mandé et le système ainsi décrit.

Ce système comporte sans doute une dimension mythique importante mais il se réfère aussi à des événements qu'on peut localiser dans la chronologie historique, en les rattachant en particulier à l'empire du Mali fondé par Soundjata KEITA en

1235. En fait, il met tout ensemble le mythe, la proto-histoire et l'histoire. Il structure largement la vie des populations concernées aux plans religieux, social et politique. D'autre part, il se greffe sur un mythe considérable dont l'auteur a donné la version mandingue et dont on a retrouvé, à la suite d'enquêtes, d'autres versions chez les Bozo, les Bambara, les Kourouma, les Sanogo et les Dogon.

Les populations concernées ont-elles conscience de cette destinée commune à partir du Mandé, telle que le mythe l'établit, et de l'appartenance commune à un même patronyme originel ? Telle ethnie se sent-elle proche de celle avec laquelle elle est censée partager le même patronyme ? Où s'arrête le mythe et où commence l'histoire ? Ces interrogations justifieraient une reprise de la recherche sur cette forme de correspondances ethno-patronymiques qui pourrait se révéler bien féconde et déboucher sur une approche d'intégration des populations sur une large échelle.

Correspondances patronymiques

Le Wolof ou le Sérère commun d'aujourd'hui ignore peut-être qu'il est *Traoré* à côté des Mossi, Haoussa, Samogo... N'ayant pas connaissance de ce mythe et ces ethnies étant si lointaines, qui pourrait le lui reprocher ?

Cependant il connaît généralement un ou deux patronymes qu'il sait correspondre au sien, c'est-à-dire en être l'équivalent.

Les porteurs de ces patronymes équivalents pourront être ressentis dans une relation de proximité, que l'on soit de la même ethnie ou que l'on appartienne à une ethnie différente.

L'enquête révèle assez vite la possibilité d'établir une correspondance avec des patronymes ethniques et permet de prolonger une relation d'identification importante. Ainsi telle personne du Sénégal qui savait avoir un patronyme équivalent à tel autre du Mali, découvre-t-elle qu'il en va de même de telles

personnes de la Guinée, de la Côte d'Ivoire et du Burkina-Faso. La démarche de mise en correspondance fonctionne entre patronymes différents au sein de la même ethnie où entre ethnies différentes. L'enquête assez limitée que nous avons conduite pour les besoins de cette contribution nous a permis d'établir le tableau ci-après où nous faisons ressortir pour chaque patronyme en correspondance, les ethnies concernées et leur localisation dans nos pays actuels. On verra à la faveur de ce système de correspondances combien s'imbriquent patronymes, ethnies et pays, attestant par ce type de relation une *intégration de fait* sur une large échelle.

A - Correspondances entre patronymes

Patronyme	Ndiaye <—>	Diatta <—>	Diarra <—>	Kondé <—>	Koné <—>	Kanouté
Ethnie	Sérère Wolof Toucouleur Soninké	Diola	Bambara	Malinké	Bambara	Bambara
Pays/Région	Sénégal Gambie	Sénégal Gambie	Mali	Guinée Conakry	Côte d'Ivoire	Sénégal Mali Guinée*

Patronyme	Traoré <—>	Diop <—>	Kompaoré <—>	Diabaté <—>	Dambélé
Ethnie	Bambara	Wolof	Mossi	Malinké	Soninké
Pays/Région	Mali	Sénégal Gambie	Burkina Faso	Mali Guinée	Mali Guinée

Patronyme	Fall <—>	Coulibaly <—>	Ouédraogo
Ethnie	Wolof	Bambara	Mossi
Pays/Région	Sénégal	Mali Burkina	Burkina

Patronyme	Guèye <—>	Sissokho <—>	Bagayogo <—>	Sinayogo
Ethnie	Wolof Lébou	Damba (femme) Bambara	Bambara*	Bambara*
Pays/Région	Sénégal	Sénégal Mali	Mali	Mali

A - Correspondances entre patronymes (suite 2)

Patronyme	BA	<—>	Baaludé	<—>	Mbâlo	<—>	Bâl	<—>
Ethnie	Peul		Peul		Peul		Peul	
Pays/Région			Afrique de l'Ouest		Afrique de l'Ouest		Afrique de l'Ouest	
Patronyme	Boli	<—>	Watt	<—>	Bâsse	<—>	Mbakké	
Patronyme	Sal	<—>	Bâbi	<—>	Bâbou	<—>	Salla	<—>
Patronyme	Niang	<—>	Bouosso	<—>	Tall	<—>	Lâm	<—>
Patronyme	Lam	<—>	Dem	<—>	Deh	<—>	Kelli	<—>
Patronyme	Dât	<—>	Yâl	<—>	Gâjo	<—>	Dikko	<—>
Patronyme	Golloko	<—>	Diakité	<—>	Diakaté	<—>	Nakaté	
Patronyme	Diallo	<—>	Dial	<—>	Wélé	<—>	Ka	<—>
Ethnie	Peul							
Pays/Région	Afrique de l'Ouest							
Patronyme	Kane	<—>	Kandé	<—>	Hôt	<—>	Wône	<—>
Patronyme	Sélô	<—>	Diack	<—>	Diako	<—>	Dioum	<—>
Patronyme	Dia	<—>	Diâwo	<—>	Diaw	<—>	Diâmanka	<—>
Patronyme	Diâwara	<—>	Gaye	<—>	Mâlo			
Patronyme	Diouf***	<—>	Diallo					
Ethnie	Sérère		Peul					
Pays/Région	Sénégal		Afrique de l'Ouest					
Patronyme	Sow	<—>	Sock	<—>	Ndiatch	<—>	Ndongo	<—>
Ethnie								
Pays/Région								
Patronyme	Wagne	<—>	Soumaré	<—>	Sidibé	<—>	Sâw	

A - Correspondances entre patronymes (suite 3)

Patronyme	Sow <—>	Sock <—>	Ndiatch <—>	Ndongo <—>
Ethnie				
Pays/Région				
Patronyme	Wagne <—>	Soumaré <—>	Sidibé <—>	Sâw
Patronyme	Badiane <—>	Diouf		
Ethnie	Sérère	Sérère		
	Manding	Wolof		
Pays/Région	Sénégal	Sénégal		
	Gambie	Gambie		
Patronyme	Diagne <—>	Fall <—>	Dieng <—>	Diène
Ethnie	Sérère	Wolof	Sérère	Sérère
Pays/Région	Sénégal	Sénégal	Sénégal	Sénégal
	Gambie	Gambie	Gambie	Gambie
Patronyme	Kambire <—>	Hien		
Ethnie	Lobi	Lobi		
	Dagari	Dagari		
Pays/Région	Burkina Faso	Burkina Faso		
Patronyme	Somé <—>	Da		
Ethnie	Lobi	Lobi		
	Dagari	Dagari		
Pays/Région	Burkina Faso	Burkina Faso		

A - Correspondances entre patronymes (suite 4)

Patronyme	Soumaré <—>	Sadio
Ethnie		Soninké Manding Balante
Pays/Région		Sénégal Gambie

* *Recherches en cours.*

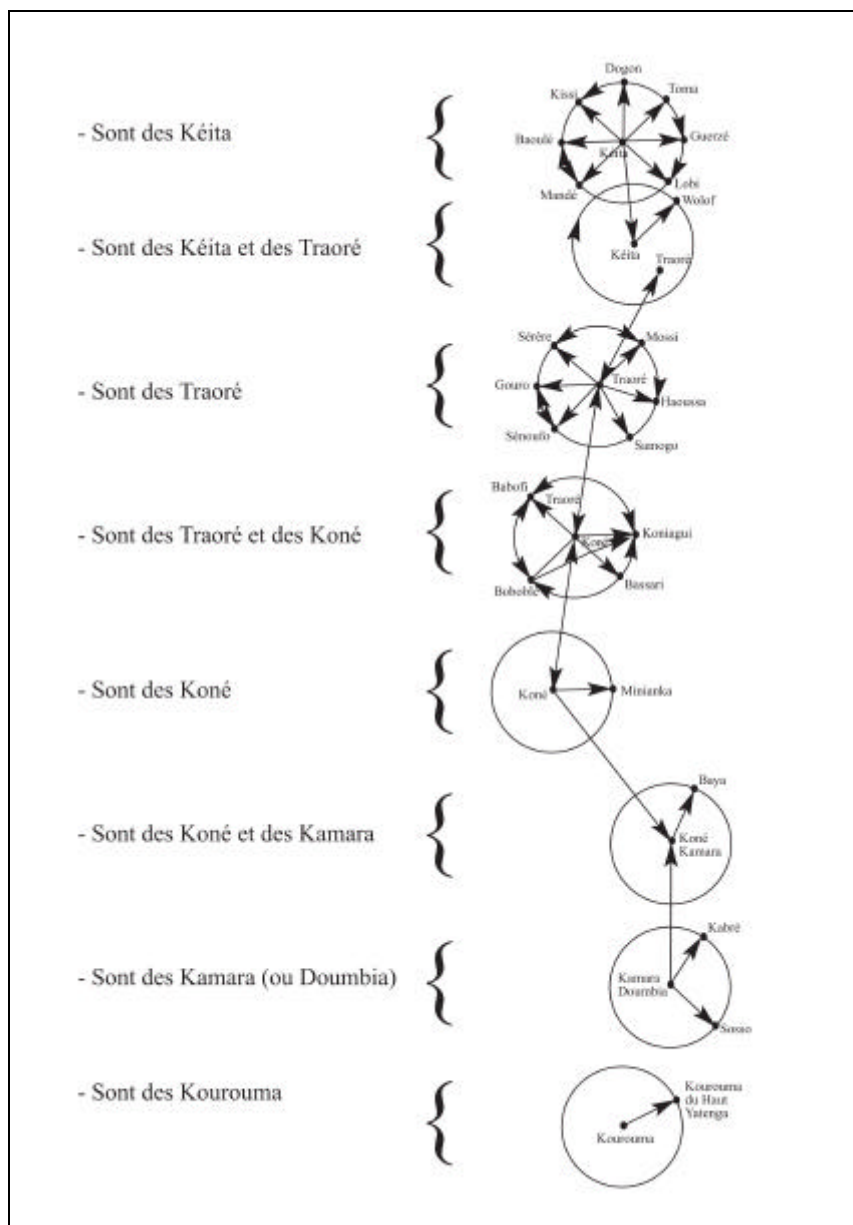
** *Faye correspond à tous les dérivés de Ba.*

*** *Diouf correspond à tous les dérivés de Diallo.*

Nous l'aurons donc constaté, les correspondances ethno-patronymiques jouent sur un double plan.

- D'une part le patronyme fonde la famille et partant l'ethnie, le système suggérant par là que les familles originelles se sont développées sous forme d'ethnies et que les ethnies sont elles-mêmes de *grandes familles*, d'autre part la plupart des patronymes comptent en filiation directe plusieurs *familles ethniques* qui sont autant de *frères* et *sœurs*.

Système de correspondance directe entre patronymes et ethnies



Si le premier niveau de l'affirmation constitue une base de développement de solidarités intra-ethniques, le second permet une relation trans-ethnique. On a de la sorte une double intégration interne et externe. En reprenant les correspondances établies par le texte de DIETERLEN, on peut avoir la schématisation ci-dessus.

- Le système de correspondances directes entre patronymes, tel que le montre le tableau infra, développe aussi une relation intra- et trans-ethnique et vient compléter de la sorte le premier plan.

L'illustre-t-il cependant ? Autrement dit, la seconde forme de correspondances constitue-t-elle la réplique fidèle de la première ? La traduction, au plan du vécu social et psychologique d'un discours à la fois mythique, proto-historique et historique ? Il s'agit également là d'une orientation possible de la recherche qui pourrait se révéler féconde. D'ores et déjà cependant on peut noter l'importance et l'extension du double système de correspondances ethno-patronymiques dans une démarche d'intégration qui pourrait concerner, au vu des ethnies et des pays, l'essentiel de l'Afrique de l'Ouest et qui a l'avantage de recouper le vécu des populations.

La parenté plaisantante

C'est un type de relation plus communément désignée sous l'appellation de parenté à plaisanteries et quelquefois sous celle de cousinage à plaisanteries. Nous avons préféré l'appellation parenté plaisantante qui nous semble à la fois plus positive plus dynamisante et suggérer mieux le sérieux et l'importance du système, même si celui-ci est fondé sur la plaisanterie et la blague.

Il s'agit d'un système considérable de mise en relation d'individus, de familles patronymiques, de matrilignages, de castes et professions, de villages, de contrées et d'ethnies.

B - Parenté plaisante entre patronymes

Patronyme	Seck	<—>	Guèye
Ethnie	Sérère		Lébou
	Wolof		Wolof
Pays/Région	Sénégal		Sénégal

Patronyme	Bathily	<—>	Soumaré
Ethnie	Soninké		Soninké
			Peul
Pays/Région	Mauritanie		Mauritanie
	Sénégal		Sénégal
	Mali		Mali

Patronyme	Touré	<—>	Cissé	<—>	Diaby
Ethnie	Bambara		Malinké		Diakhanké
Pays/Région	Mali		Mali		Mali
	Guinée		Guinée		Guinée
	Sénégal		Gambie / Sénégal		Gambie / Sénégal

Patronyme	Youm	<—>	Loum	<—>	Sagna	<—>	Diédhiou
Ethnie	Sérère		Peul		Diola		Diola
Pays/Région	Sénégal		Sénégal		Sénégal		Sénégal
					Gambie		Gambie

Patronyme	Mbengue	<—>	Ndoye	<—>	Niang	<—>	Fall
Ethnie	Lébou - Wolof		Lébou		Poular		Malinké
	Sérère		Sérère		Wolof		Wolof
Pays/Région	Sénégal		Sénégal		Sénégal		Sénégal
	Gambie						

B - Parenté plaisante entre patronymes (suite 1)

Patronyme	Cissé <—>	Kéita
Ethnie	Malinké	Malinké
Pays/Région	Mali	Mali
	Sénégal	
	Gambie	
	Guinée	

Patronyme	Koné <—>	Coulibaly	Ndiaye <—>	Diop
Ethnie	Diarra <—>	Malinké	Bambara	
Pays/Région	Bambara			

Patronyme	Sokona <—>	Simpara
Ethnie	Soninké	Soninké
Pays/Région	Sénégal	Sénégal
	Mali	Mali
	Mauritanie	Mauritanie

Patronyme	Badji <—>	Sonko
Ethnie	Diola	Diola
		Manding
Pays/Région	Sénégal	Sénégal
	Gambie	Gambie

B - Parenté plaisante entre patronymes (suite 2)

Patronyme	Badiane <—>	Diouf <—>	Faye
Ethnie	Sérère	Sérère	Sérère
		Wolof	Wolof
Pays/Région	Sénégal	Sénégal	Sénégal
	Gambie	Gambie	Gambie
Patronyme	Faye <—>	Diouf <—>	Ngom
Ethnie	Sérère	Sérère	Sérère
		Wolof	Wolof
Pays/Région	Sénégal	Sénégal	Sénégal
	Gambie	Gambie	Gambie

Le caractère vécu de cette relation a déterminé, au niveau des cultures ethniques, l'existence du concept de *parenté plaisantante* et son expression par un terme précis du lexique (**maasir** en sérère, **Kal** en wolof, **dendiraagal** en poular, **sinanku tlo** en bambara...). Arrêtons-nous sur le terme sérère - c'est notre langue maternelle - pour en faire l'analyse morpho-syntaxique qui pourrait et devrait être conduite dans chaque langue et culture ethniques.

maasir se décompose en deux segments:

- **maas** : radical verbal qui indique l'absence d'amertume et d'agressivité ;

- **ir** : modalité verbale marquant l'idée de réciprocité.

maasir : indique donc l'établissement, entre deux partenaires, d'une relation de réciprocité, fondée sur l'absence d'amertume et d'agressivité ou qui les évacue.

Cette mise en relation passe par l'échange verbal, et par un genre de parole bien typée dans la culture sérère : la parole douce (*fa-lay fa maasu*) ; parole douce et agréable à entendre par son débit, le timbre de la voix, l'intonation ; parole de concorde sociale qui évacue une situation donnée de son potentiel dramatique et agressif.⁽¹¹⁾

Caractéristiques de la parenté plaisantante

La parenté plaisantante se pratique à l'occasion de toute rencontre entre deux parents plaisantants. Ces derniers se taquent, échangent des blagues en s'attribuant réciproquement de nombreux défauts : de nourriture, de courage au travail, d'intelligence, de beauté, de liberté (statut d'esclave), etc. La relation donne droit à l'hospitalité réciproque, à l'entraide...

Alors que devant des différences entre peuples, entre groupes socio-professionnels, la réaction en Occident est souvent

⁽¹¹⁾ Cf notre thèse: La notion de parole chez les Sereer (sous la dir. de CALAME-GRIAULE, G.). Paris, Paris III Sorbonne nouvelle, 19B1, 537 p.

d'unifier, c'est-à-dire de trouver un élément qui dépasse et qui fasse disparaître ce qui est original, la démarche en Afrique va autrement. Elle unifie, non pas en standardisant, mais en cherchant des points de connivence.

S'appuyant sur une différence donnée, elle ne cherchera pas à l'effacer, mais à trouver ailleurs des différences analogues qui permettent d'établir des liens. D'une zone A à une zone B, tout se passe comme s'il y avait des grappins jetés de part et d'autre de la limite territoriale ou linguistique pour accrocher dans l'autre ensemble quelque chose qui va devenir la contrepartie. Cette démarche est généralisée. Même quelqu'un qui vient de Fès ou de Grenade peut trouver sa place dans n'importe quel groupe africain, où on va le doter d'un patronyme plaisantant pour pouvoir trouver une coïncidence, une référence, un point d'appui pour les relations sociales.

Ainsi le réseau se multiplie à différents niveaux. Des liens s'établissent entre un groupe d'une zone géographique, les gens du gandiola au Sénégal par exemple, avec un autre groupe identifié à une langue, ou avec des familles bien situées dans la hiérarchie sociale ou encore avec une profession déterminée, etc.

C'est une manière de faire en sorte que l'étranger ne soit pas étranger puisqu'il devient apparenté sans qu'on lui demande pour autant de devenir identique. La famille, le lignage, le village, la contrée, l'ethnie ne sont pas des univers clos, limités au nombre de personnes qui les composent directement, mais constituent des ensembles en pointillé avec une grande porosité, qui favorise en permanence les échanges horizontaux et l'intégration au groupe d'accueil. L'idée est donc que le groupe ne se valorise pas et ne se perpétue pas seulement par des tactiques de défense, chacun dans sa ferme, mais qu'il choisit une stratégie beaucoup plus d'ouverture. On est solide non pas parce qu'on ferme ses portes, d'ailleurs on n'a pas toujours de portes, mais au contraire parce que autour de soi ou même très loin, on a des ceintures successives de parents qui sont à la fois autant d'enceintes

protectrices visibles ou invisibles et qui sont en même temps autant de bouées de sauvetage auxquelles on peut se raccrocher en cas de difficulté.

Il faut clairement établir les caractéristiques de la parenté plaisantante.

- Elle est une reconnaissance. Un individu face à un groupe ne reconnaît pas tout le monde mais note dans celui-ci ceux avec lesquels il a un lien de parenté plaisantante, correspondant à ses propres catégories. C'est donc d'abord une catégorisation.

- C'est la négation de rapports hiérarchiques. Pour nier ces rapports on les affirme en s'en moquant, ce qui constitue une mise sur pied d'égalité et correspond à la relation type de la classe d'âge. Tout se passe comme si ces groupes concernés et leurs membres constituent les différents "jeunes gens" d'une classe d'âge qui ensemble ont partagé des moments importants de leur existence et qui peuvent se traiter comme des copains.

- C'est une affirmation consolidante. On ne se contente pas le plus souvent d'un échange bref, mais on fait durer le plaisir, par une répétition et un renouvellement qui renforcent la relation établie une fois pour toutes.

- C'est un moment de détente, c'est-à-dire qu'on rigole franchement. Pour le spectateur extérieur, c'est une surprise extrême de voir qu'après avoir rencontré si souvent l'occasion de plaisanter, deux groupes de parents plaisantants prennent encore plaisir à plaisanter. Comment peut-on rire encore d'une plaisanterie qui devrait être ultra éculée et cependant le fait étonnant est là !

D'autre part, c'est une plaisanterie égalitaire, à la différence sans doute de la plaisanterie occidentale sur l'ethnie, par ex. sur les Auvergnats, sur les Belges, sur les Ecossais ou sur les Juifs (au sens radin du terme) qui, nous semble-t-il, ne permet pas la riposte dédramatisée.

- La relation est en même temps une affirmation de partage du sang faisant penser à ce rite si souvent observé dans les sociétés du Tiers Monde, qui a laissé des traces dans les comportements romantiques du Nord : l'incision et le sang qu'on boit respectivement. Le partage du sang, le pacte de non versement du sang est une des caractéristiques fondamentales au sens où cela fonde de la parenté plaisantante.

- C'est une liaison pacificatrice dans tous les sens du terme, puisqu'elle exclut les coups et le sang versé, mais aussi parce qu'elle est porteuse de pacification. La parenté plaisantante est en même temps porteuse de fonctions de juge de paix. Le parent plaisantant intervient dans une dispute entre des gens du groupe 2 et est automatiquement arbitre. La parenté plaisantante est arbitrale puisqu'elle détend l'atmosphère. Ensuite elle va souvent plus loin puisque le parent plaisantant donne le droit et calme le jeu et très souvent propose des solutions. Si les partenaires plaisantants sont corrects, ils devraient appliquer ses solutions.

- De tout ce qui précède, il résulte une obligation d'entraide et d'alliance contre des adversaires extérieurs.

On se trouve donc en face d'un phénomène d'une ampleur considérable puisqu'il touche des dizaines de millions de personnes et d'une portée sociale comme il en existe peu. C'est une sorte de citoyenneté fédérale de la "confédération des parents plaisantants".

Champs d'application de la parenté plaisantante

Elle se pratique au sein de l'alliance matrimoniale :⁽¹²⁾

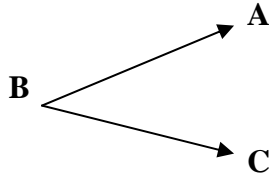
- entre le mari et les frères ou sœurs de sa femme ;
- entre la femme et les jeunes frères de son mari.

On la rencontre aussi au niveau des générations :

- entre grands-parents et petits-enfants ;

⁽¹²⁾ Voir THOMAS, Louis Vincent: « *Analyse dynamique de la parenté sénégalaise* », in Bull. de l'IFAN, T. XXX, série B, n° 3. 1968 pp 1005-1061.

- entre cousins croisés ;
- entre classes ou groupes d'âge (classe intermédiaire B avec la classe ascendante A et la classe descendante C)



- entre castes et professions d'une part ;
- entre certains patronymes et certaines castes et professions d'autre part ;
- entre patronymes à l'intérieur de l'ethnie et hors de celle-ci ;
- entre matrilignages (vérifié au niveau d'une seule ethnie, les Sérères) ;
- entre villages ;
- entre contrées ;
- entre ethnies.

Les tableaux ci-après, établis à partir de notre enquête limitée, permettent de se faire une première idée de l'importance du phénomène.

C - Parenté plaisantante entre castes

Caste	forgerons <—>	toutes autres castes	griots	<—>	toutes autres castes
Ethnie					

D - Parenté plaisante entre ethnies et castes

Caste	forgerons <—>	toutes ethnies en Afrique de l'Ouest ayant recours au système de caste				
Ethnie		Peul	Soninké	Bozo	Sonraï	Bambara
Pays/Région	Afrique de l'Ouest	Afrique de l'Ouest	Sénégal Mali	Mali	Mali Niger	Mali

E - Parenté plaisante entre patronymes et castes

Patronyme	Kamian <—>	Kanté	<—>	Koumaré
Ethnie	Soninké	Soninké		Soninké
Pays/Région	Mali	Mauritanie / Mali / Sénégal / Gambie		Mali

Patronyme	Koïta <—>	Kouyaté	<—>	Diabaté
Ethnie	Malinké	Malinké		Malinké
Pays/Région	Mali	Mali Guinée		Mali / Guinée Sénégal

F - Parenté plaisante entre villages et contrées

Village	Alfaya	<—>	Ouromodi	<—>	Banamba	<—>	Sokolo
Ethnie	Peul		Peul		(Koulikoro)		(Niono)
Pays/Région	Mali		Mali		Bambara		Bambara
					Soninké		Soninké
					Mali		Mali
					Sénégal		Sénégal

Village	Niamina	<—>	Sansanding
Ethnie	Soninké*		Bambara*
Pays/Région	Mali		Mali

Village	Oourossogui	<—>	Ogo
Ethnie	Poular / Soninké		Poular / Soninké
Pays/Région	Mali		Mali

Village	Fadiouth	<—>	Marlodj
Ethnie	Sérère		Sérère
Pays/Région	Sénégal		Sénégal

Village	Diakhaw-Maak	<—>	Maronème
Ethnie	Sérère		Sérère
Pays/Région	Sénégal		Sénégal

Contrée	Kaarta	<—>	Ségou	<—>	Macina	<—>	Guimbala
Ethnie	Bambara		Bambara		Peul		Peul
Pays/Région	Massassi		Mali		Mali		Mali
	Mali						

F - Parenté plaisantante entre villages et contrées (suite)

Contrée	Kalounay	<—>	Kadiamtay
	villages de Koubalang, Koubanaw, Wong, Fintiok, Santak...		villages de Diakoy Banga, Kakène, Sindian...
Ethnie	Diola		Diola
Pays/Région	Sénégal		Sénégal

* D'autres ethnies de ces contrées sont plus ou moins associées à cette parenté plaisante : Dogon ; Bambara ; Souraï ; Tamashek.

G - Parenté plaisante entre ethnies

Ethnie Pays/Région	Sérère Sénégal Gambie	<—>	Poular Afrique de l'Ouest	<—>	Sérère Sénégal Gambie	<—>	Diola Sénégal Gambie
Ethnie Pays/Région	Diola Sénégal Gambie	<—>	Poular Afrique de l'Ouest	<—>	Diola Sénégal Gambie	<—>	Lébou Sénégal
Ethnie Pays/Région	Soninké Mauritanie Sénégal Mali Gambie	<—>	Peul Afrique de l'Ouest	<—>	Baïnouk Sénégal Gambie		
Ethnie Pays/Région	Bozo Mali	<—>	Peul Afrique de l'Ouest	<—>	Dogon Mali		
Ethnie Pays/Région	Dogon Mali	<—>	Bozo Mali				
Ethnie Pays/Région	Gourmantché Burkina Faso	<—>	Mossi contrée de Ouahigouya Burkina Faso				
Ethnie Pays/Région	Bobo Burkina Faso	<—>	Peul Afrique de l'Ouest				

G - Parenté plaisante entre ethnies (suite)

Ethnie	Samo <—>	San Samon Mossi
Pays/Région	Burkina Faso	Burkina Faso

Ethnie	Lobi <—>	Goïn <—>	Turka <—>	Siamou
Pays/Région	Burkina Faso	Burkina Faso	Burkina Faso	Burkina Faso

H - Parenté plaisante entre matrilignages

Matrilignage	Simila <—>	Fata-Fata
Ethnie	Sérère	Sérère
Pays/Région	Sénégal Gambie	Sénégal Gambie

Matrilignage	Thiégandoum <—>	Sôs
Ethnie	Sérère	Sérère
Pays/Région	Sénégal Gambie	Sénégal Gambie

Origines et causes de la parenté plaisantante

La parenté plaisantante - c'est l'évidence - trouve d'abord ses fondements dans le système de parenté mis en œuvre par le génie culturel africain. La relation parentale est une relation privilégiée que le système éducatif s'applique à inculquer profondément à chaque parent. Il importe de pouvoir instaurer une relation de concorde psychologique et sociale avec les siens pour son propre épanouissement et pour celui de chacun d'eux. La parenté plaisantante veille à ce que l'on satisfasse à ces exigences quand on demeure avec les siens et à ce que l'on s'en souvienne si un jour on devait s'installer ailleurs. Ainsi, ce type de relation entre villages ou contrées trouve-t-il très souvent son origine dans le départ d'un frère ou d'un cousin, parti s'établir ailleurs mais qui, par le système institué, demeure en quelque sorte avec les siens.

La parenté plaisantante a ainsi été instituée par le pouvoir politique comme une sorte d'institution sociale pouvant favoriser l'émergence de relations politico-sociales bénéfiques entre groupes humains au sein de l'entité politique. L'un des meilleurs exemples que l'on en ait, est probablement, celui de Soundjata Keita, fondateur de l'empire du Mali qui édicta la constitution de l'empire en 1235 dans la clairière de Kouroukan-Fougan près du village de Kangaba appelé Kaba dans les traditions, en définissant notamment les relations entre les peuples de l'empire naissant.

Soundjata scella l'alliance entre les Kamara de Sibi et les Keita qui devaient devenir comme des frères ; l'alliance entre les Djallonkés et les Maninka ; entre les Konde du pays Do et les Keita ; entre les Tounkara et les Cissé qui devinrent cousins plaisantants des Keita et proclama marabouts les Cissé, les Béréte et les Touré. Il établit une relation spéciale entre les Keita et les Kouyaté qui devinrent leurs griots et eurent le droit de

plaisanter sur toutes les tribus et en particulier sur celle de Soundjata.⁽¹³⁾

Ainsi parla Soundjata à Kouroukan-Fougan : "Depuis ce temps sa parole respectée est devenue la loi, la règle pour tous les peuples qui ont été représentés à Kaba" (NIANE, 1960, p. 142).

La parenté plaisantante tire aussi son origine dans le mythe. Ainsi en est-il de celle qui lie les Sérères et les Diolas. Un mythe raconte que deux sœurs ayant pris une pirogue pour traverser le fleuve Gambie subirent un accident qui coupa la pirogue en deux. La proue accosta sur l'une des rives et la poupe sur l'autre rive. L'une des sœurs serait à l'origine des Sérères et l'autre à l'origine des Diolas.

La parenté plaisantante entre Dogon et Bozo est expliquée par l'histoire suivante : un Bozo devant s'absenter, confia son enfant à un Dogon. Survint une famine qui faillit faire mourir de faim l'enfant Bozo. Le Dogon, à l'écart, coupa un morceau de chair de sa jambe, le fit griller et le donna à manger au petit Bozo qui ignorait l'origine de cette viande. Quand le père de l'enfant revint et sut comment celui-ci avait survécu, il s'engagea à entretenir avec le Dogon une relation privilégiée. Ainsi, firent-ils l'un et l'autre serment de ne pas se faire de mal, de ne pas se réduire en esclavage et de s'entraider. La force du serment fut tel que le mariage fut exclu entre eux et leurs descendants. C'est à ce mythe que Dogon et Bozo se réfèrent pour vivre au quotidien une relation privilégiée de parenté plaisantante.

La parenté plaisantante entre Sérères et Poular (Toucouleurs et Peul) s'appuie sur la conviction d'une parenté biologique réelle, mais dont l'explication ne parvient pas à convaincre. WANE, Yahya explique : "Aux termes d'une hypothèse également répandue, les Toucouleurs et les Sérèraabe (les Sérères) sont des cousins à plaisanterie parce qu'ils sont d'abord des cousins

⁽¹³⁾ Voir NIANE, D.T.: **Soundjata ou l'épopée mandingue**. Paris, Présence Africaine, 1960.

croisés étant originaires d'un lignage unique. Le premier constitue le patriclan (*gorol*), et les seconds le matriclan (*dewel*) de ce lignage (*unyol*) commun."

A côté de l'explication par le mythe, il y a des raisons objectives qui expliquent l'institution de la parenté plaisantante. La vie dans les sociétés africaines était autrefois assez rude en raison notamment des guerres et de la traite négrière. Il fallait des palliatifs pour adoucir les mœurs et les souffrances et protéger l'individu en le mettant à l'abri de certaines exactions. La parenté plaisantante peut être considérée comme l'une des réponses à cette situation : ainsi en période de guerre ne pouvait-on verser le sang d'un parent plaisantant ou le capturer et en faire un esclave, tout comme on ne pouvait le maltraiter. Il y avait même dans certaines sociétés l'interdiction de se battre en certains lieux ou pendant certains jours de la semaine.

La parenté plaisantante et les correspondances ethno-patronymiques au service d'un idéal politique

L'importance du phénomène de la parenté plaisantante, pratiquée de l'avis du Dr K.A. MARIKO de la rive sénégalaise de l'Atlantique au bassin du lac Tchad, a conduit cet auteur à considérer celui-ci comme le principal fondement culturel du panafricanisme. Grâce à ce fondement souligne-t-il, la nation dans un pays comme le Niger a devancé l'Etat par la relation plaisantante qui structure les rapports des dix groupes ethniques qui composent la population du pays.

C'est, soutient-il, grâce à ce système que "depuis le moyen-âge, les Sahéliens et les Soudanais, nomades comme sédentaires, ont traversé le continent africain pour les lieux saints de l'Islam, sans grandes difficultés".

Il est vrai qu'au cours de l'histoire et encore aujourd'hui la parenté plaisantante, seule, ou combinée aux correspondances ethno-patronymiques, a pu jouer un rôle important et peut être encore d'un réel recours dans la formulation et la mise en œuvre

d'un programme politique d'intégration sous-régionale ou régionale.

L'histoire connaît le cas de ce prince bambara, Ngolo Diarra (18e s) dont les descendants entrèrent en conflit avec les Traoré. Les deux armées se firent face et entreprirent des tirs nourris tout au long du jour. Pourtant à la tombée de la nuit, on n'enregistra ni blessé, ni mort: les deux armées avaient tiré des balles à blanc. Les deux généraux se tournèrent chacun vers son prince et dirent : nous sommes fatigués ! manière subtile d'indiquer que la bataille n'aurait jamais dû être engagée et que les princes se devaient de le savoir.

C'est aussi au regard de la parenté plaisantante qui lie Sérères et Toucouleurs que El Hadj Omar, dit-on, recommanda fortement à Maba Diahou BA, prince du Rip au Sénégal, de ne pas s'attaquer au royaume sérère du Sine (milieu du 19e s). Maba n'observa pas cette recommandation et envahit le Sine par surprise d'abord, puis avec une forte armée, attendue de pied ferme par les Sérères. Il perdit la bataille et la vie (1856) au marigot de Somb-Tioutioune, ce qu'on, interprète communément comme la conséquence de la transgression du pacte de parenté.

Ce vécu de la parenté plaisantante a fait dire à l'un de nos informateurs que les Kamian étant les parents plaisantants des forgerons, s'ils étaient emmenés à les affronter avec des armes, ils baisseraient tout simplement les bras et renonceraient au combat. Il précise même qu'un Kamian ne peut tuer le cynocéphale, animal totémique du parent plaisantant qu'est pour lui le forgeron : c'est, disent les Kamian, un forgeron transformé. Il est ainsi intéressant de valoriser et de dynamiser, pour une politique d'union, des liens de ce type et notamment de mettre en lumière les divers discours plaisantants - devinettes, proverbes, chansons, types de poésie - qui quelquefois se réfèrent à ce mode d'expression.

De la sorte on s'attacherait principalement aux rapports de groupe à groupe. C'est là, l'aspect politiquement le plus

intéressant. Il n'empêche que les liens de famille à famille, de profession à profession, ou de caste à caste, à partir d'un groupe A vers un groupe B ont aussi constitué un soubassement.

Toutefois, il faut être attentif à ce que ce soubassement ne dilue, comme une variante, la relation principale inter-ethnique qui mérite qu'on l'approfondisse. On n'est pas menacé de conflits graves et sanglants entre des familles, des professions ou même des castes. Par contre, les différences linguistiques et culturelles sont bien tentantes pour un certain nombre de politiciens qui souhaiteraient les exploiter, tout autant que les relations historiques traditionnelles. Cela s'est passé pendant la colonisation et l'évolution postérieure à l'indépendance et a souvent accentué les disparités entre zones et entre groupes ethniques ainsi que la coïncidence entre une différence linguistique et culturelle et une situation inégalitaire dans un ensemble territorial, ce qui constitue précisément un risque d'explosion.

L'intelligence du contexte actuel de l'Afrique implique une ouverture des hommes politiques au vécu culturel des populations qu'ils proclament vouloir associer sinon responsabiliser dans le processus de développement. C'est par des démarches de ce genre que se forgera cet esprit culturel nourri du dedans dont on attend l'avènement.

Bibliographie

ALLIOT, M.: **Systèmes administratifs et peuples d'Afrique**. Séminaire international: "Administration dans un contexte pluriculturel" /ENDA/ Université des Mutants, Gorée, du 15 au 19 avril 1984, 10 p. ronéo.

BARRY, B. : **La Ségambie du XVe au XIXe siècle. Traité négrière, Islam, conquête coloniale**. L'Harmattan, racines du présent, avril 1984, 432 p.

BECKER, Charles et FAYE, Waly Coly: **L'Anthroponymie sereer: les prénoms et les surnoms**. Kaolack, 1983, 129 p. ronéo.

COUPEZ, G. : **Les langues en Afrique**: Carte commentée. Le courrier Afrique-Caraïbes-Pacifique-Communauté Européenne, n° 119-janvier-février 1990, pp.48-50.

DIETERLEN, G. : **Mythe et organisation sociale au Soudan français**. Tiré à part du journal de la société des Africanistes, tome XXV, fascicules I et II, 1955, pp. 39-76.

DIOP, C.A. : **Les fondements économiques et culturels d'un Etat fédéral d'Afrique noire**. Paris, Présence Africaine, 1974.

DIOP, C.A. : Unité culturelle de l'Afrique Noire, dynamique du patriarcat et du matriarcat dans l'antiquité classique. Paris, Présence Africaine, 1959, 2e édition, 221 p.

GANAY, Solange de : "*Toponymie et anthroponymie de l'Afrique noire*", in **Onomastica**, revue internationale de Toponymie et d'Anthroponymie, n° 2, juin 1948, pp 145-146.

GRAVAND, H. : **Systèmes administratifs sereer du XIIe au XIXe siècle**. Séminaire international: "Administration dans un contexte pluriculturel" /ENDA/Université des Mutants, Gorée, du 15 au 19 avril 1984, 12 p. ronéo.

JAULIN, R. : **Développement, développement endogène et ethno-développement**. Séminaire international: "Quelle administration pour un développement endogène ?" /ENDA/Université des Mutants, Gorée, du 7 au 10 décembre 1982, 6 p. photoc.

KESTELOOT, L. : **Négritude, Littérature nationale et intégration culturelle : des mots et des idéologies**. Colloque international sur "Aires culturelles et création littéraire en Afrique". Biennale des Arts et Lettres 1990, Dakar, 12-18 décembre 1990, 5 p. ronéo.

KI-ZERBO, J. : **Ethno-développement et ethnocide en Afrique**. Séminaire international: "Administration dans un contexte pluriculturel" /ENDA/ Université des Mutants Gorée, du 15 au 19 avril 1984, 26 p. ronéo.

MARIKO, K. A. : **La parenté à plaisanteries comme facteur d'intégration sociale en Afrique**. Communication au colloque international sur "Aires culturelles et création littéraire en Afrique". Biennale des Arts et Lettres 1990; Dakar, 12-18 décembre 1990. '

MAQUET, J. : **Afrique, les civilisations noires**. Paris, Horions de France, 1962, 288 p.

H.D.T.: **Soundjata ou l'épopée mandingue**, Paris, Présence Africaine, 1971, 153 p.

OBENGA, T. : **Culture et intégration africaine (fondements culturels du Panafricanisme)**. Colloque international sur "Aires culturelles et création littéraire en Afrique". Biennale des Arts et Lettres 1990, Dakar, 12-18 décembre 1990, 21 p. ronéo.

Hommage à Cheikh Anta DIOP, Revue Présence Africaine, n° 149/150, 1er et 2^{ème} trimestre 1989, 420 p.

SAMBA, M. : **Conflits culturels multi-ethniques, administration et stratégie de développement indépendant en Afrique centrale, propositions de mesures pratiques**. Séminaire international : "Administration dans un contexte pluriculturel" / ENDA / Université des Mutants, Gorée, du 15 au 19 avril 1984, 5 p. ronéo.

THOMAS, L.V.: "*Analyse dynamique de la parenté sénégalaise*", in Bull. de l'IFAN, T. XXX, série B n° 3, 1968, pp. 1005-1061.